



Conseil de quartier n°3 « Hauteurs du Loing » Réunion du mercredi 16 novembre 2022 à 19 h

Présents :

Charlotte VAILLOT,

Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale,
Services à la population & communication

Frédéric BAURY-SAILLY,

Co président du conseil de quartier N°3

Adjoint au Maire délégué Transition écologique, voirie, propreté et espaces verts

Christian BRUNET

Conseiller municipal

Agnès DUREAU

Route de Moret

Laurence GAROS

Habitante de la Route de Moret

Alain GOSSE

Habitante du Quai de Fromonville

Christophe GUIMBARD

Habitant de la Rue de la Heronnerie

Corinne HERNETTE

Habitante de la rue de la Clery

Betty SIDIBE

Habitante de la Rue Charles Trenet

Invitées :

Caroline PORTIER Directrice Service Clientèle

Val du Loing Habitat

Véronique GENDEREAU

Pôle Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Ziraute BOUHENNICHA, Aboudou ZAABAY, Franck ADAM, Gérard BELMIALI, Farida BOUTAHAR, Chrystelle FRANCKHAUSER, Pascal GEOFFROY, Sandrine HERNANDEZ-MARTINEZ, Guillaume JEANNOTIN et Christian PORCHON.

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
Secrétaire	Christophe GUIMBARD est secrétaire.
Retour sur le dernier conseil de quartier	<ul style="list-style-type: none">☞ La proposition de rénovation de l'escalier rue de la grande Montagne avec le budget du Conseil de quartier ne peut être retenue car des travaux seront opérés sur cette route et sur le talus en 2023 et 2024. Les travaux concernant la partie droite en montant ont été estimés à 300 000 €.☞ La proposition d'installation d'un jeu dans le quartier n'est pas retenue car il n'y a pas d'emplacement adéquat. D'autre part, il y a des jeux à la Scène du Loing dans le parc, et au Mont-Saint-Martin. <p style="text-align: right;">Le compte-rendu du conseil de quartier du 3 mai 2022 est adopté.</p>
Informations	<ul style="list-style-type: none">☞ Aménagement de l'ILE DU PERTUIS <p>Parmi les actions structurantes pour la revitalisation du centre-ville et le rayonnement de la commune figure l'aménagement de l'île du Pertuis, Poumon vert de 4.5 hectares.</p> <p>Cette zone de préservation humide sera rendue accessible à pied, au public en 2023 avec la création d'un cheminement en platelage bois de 200 ml, 4 plate formes d'observations et 6 panneaux pédagogiques sur la faune et la flore - afin de sensibiliser la population au rôle des zones humides à l'intérêt de les préserver et de les entretenir. La passerelle d'accès sera mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), l'accès sera réglementé et fermé la nuit.</p>



Ces travaux sont réalisés par l'EPAGE Bassin du Loing, en partenariat avec la Ville, Seine-et-Marne Environnement, la Région Ile-de-France, l'EPTB Seine Grands Lacs (syndicat mixte œuvrant sur 18 départements pour la protection et la prévention contre les inondations, le maintien d'un débit minimum de la Seine et de ses principaux affluents pendant les saisons les plus sèches et l'adaptation aux changements climatiques du bassin amont de la Seine).

Première phase d'aménagement : réalisation d'un platelage bois au NORD de l'île et mise en place de panneaux pédagogiques

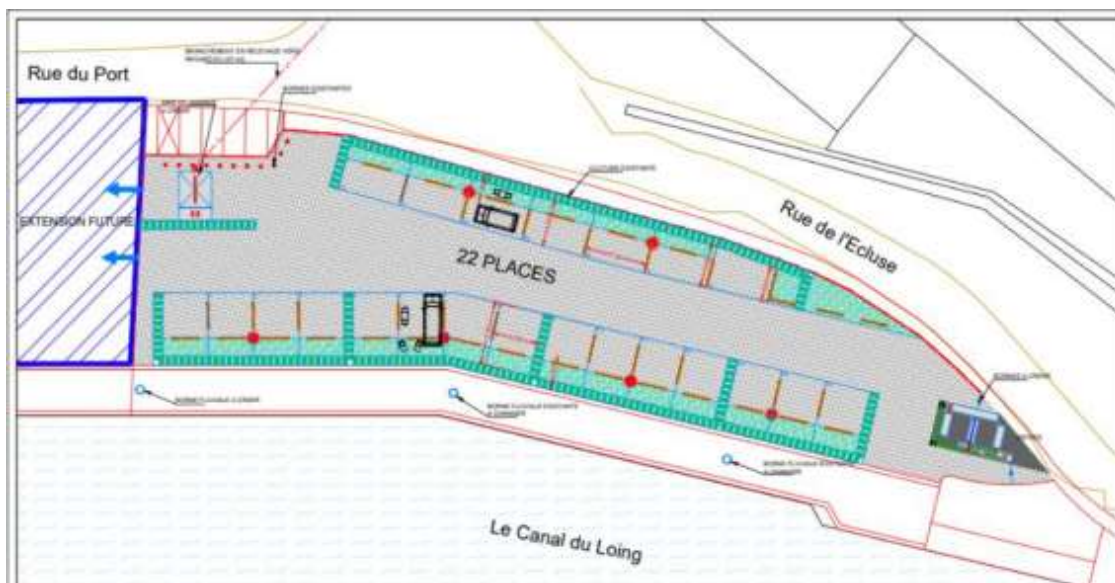
La durée du chantier est prévue sur 4 mois (novembre 2022 à fin février 2023) et l'ouverture au public prévue au printemps 2023.



La seconde phase d'aménagement est envisagée fin 2023 avec la réalisation d'un cheminement en copeaux bois au Sud de l'île.

L'entreprise choisie est axée sur l'écologie et n'utilise que des équipements à bas d'huile végétale. L'association GENE est présente sur la conduite du projet de ce site classé NATURA 2000. Un film sera réalisé sur l'avancement des travaux.

☞ Des travaux ont débuté pour la mise en œuvre d'une Aire de camping-car vers la halte fluviale :



Le projet consiste en la création de 22 places de stationnement pour camping-car, la mise en place de point d'eau, de bornes électriques ainsi que de fosses de vidange.

Pour les résidents de la halte fluviale, les bornes électriques seront remplacées et la puissance sera augmentée afin de pouvoir palier à une demande plus importante.

Les haies fleuries seront mises en place autour des emplacements. En sus de leur usage de délimitation et de discrétion, permettront l'installation d'un micro système animal (petits oiseaux, insectes...)

Montant des travaux : 238 000 € TTC.

☞ L'école nouvelle génération a été déployée dans les établissements scolaires de Nemours.

Chaque classe élémentaire de la ville est désormais pourvue d'un écran numérique tactile pour les cours ainsi que de multiples usages et avantages : accès au poste informatique à distance, aux manuels scolaires, numérisation des activités, complémentarité avec les documents papiers, interaction ludique avec / entre les enfants, qualité des supports pédagogiques.

Cela favorise l'intérêt des enfants pour leur scolarité et diversifie les échanges et l'apprentissage.

Le budget pour ce projet destiné aux écoliers, (écrans, installation, logiciels, formations des enseignants et entretien régulier du parc informatique) s'élève à 170 000 €, dont 70% financé par le Plan France Relance.

☞ Des travaux de réfection de voirie sont en cours rue St Firmin, cette rue va devenir une zone de « partage » (circulation douce avec piétons et deux roues).

- L'entrée se fera toujours, côté commissariat rue du Souvenir. Afin de casser la vitesse des véhicules, son entrée va être un peu plus perpendiculaire qu'actuellement.
- Les trottoirs seront supprimés, les pavés seront réutilisés pour d'autres aménagements de voirie.

Une expérimentation de couleur bleu ou blanche pour la chaussée est envisagée dans le cadre de projets qui commencent à émerger un peu partout en France et dans le monde afin d'utiliser des revêtements qui réduisent la restitution de la chaleur émise par le bitume.

☞ Réhabilitation d'un bâtiment, rue Gauthier 1er afin d'ouvrir un restaurant.



Les travaux auront lieu courant 2023 pour une ouverture au 1er trimestre 2024.

La recherche de l'exploitant est en cours.



Vue de l'arrière, depuis la cour du Château.

☞ Un audit du parc d'éclairage public a été réalisé a permis de programmer un plan pluriannuel de travaux de rénovation.

- Les rues du Lotissement des Gros Monts ont été identifiées comme prioritaires au vu de la vétusté des matériels, de la pollution lumineuse émise et de la consommation énergétique. Les candélabres seront remplacés par de nouveaux matériels autonomes équipés de panneaux photovoltaïques. Ces mobiliers à énergie renouvelable ne sont donc pas reliés au réseau d'alimentation électrique et permettent ainsi une économie d'énergie de 100 %. A venir : allée des Roches, rue de Montargis, allée des Demoiselles et Chemin des Mazes.
- La rénovation des éclairages par des lanternes LED est prévue Rue Berthier, rue Benoist, rue Antheulme, rue du Canal, rue Paul Jozon et avenue Gambetta afin d'offrir un éclairage efficace et ajusté avec un abaissement de puissance en milieu de nuit. (environ 75 % d'économie d'énergie).

	<p>☞ Les travaux de la Maison étape sur l’Euroveloroute sont en cours pour une ouverture à l’été 2023.</p>  <p>L’exploitant est retenu concernant la gestion d’une maison étape avec couchage (chambres individuelles et dortoirs), un espace de restauration et une terrasse. L’espace de restauration sera ouvert à tous.</p> <p>Afin de compléter et embellir cette entrée de ville, la place Victor Hugo sera entièrement requalifiée. Les travaux d’un montant de 425 000 €uros débutent le 28 novembre pour plusieurs semaines. Durant le chantier la circulation sera réduite et alternée par feux tricolores.</p>
<p>Remarques-questions des habitants :</p>	<p>Les conseillers de quartier ont remarqué des incivilités récurrentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les patinettes électriques et les vélos qui circulent sur les trottoirs - Les véhicules qui stationnent sur les trottoirs, route de Moret - La vitesse excessive des véhicules, notamment devant la chevaline, au début de la rue du Souvenir. <p>☞ Les conseillers de quartier, suggèrent la pose d’un second panneau d’affichage numérique (comme celui de la rue de Paris) au niveau du rond de l’Europe à l’entrée de Nemours afin de faire profiter de la diversité des spectacles sur la ville de Nemours ?</p> <p>☞ Monsieur GOSSE relance les membres de ce Conseil afin de se rencontrer en dehors des réunions planifiées par la municipalité.</p>

Fin de la réunion à 21h15